

des glands », la chute des eaux pour construire des moulins et le pâturage de ses prés après la levée des foin.

La femme et le fils d'Archimbaud approuvèrent la donation ; et si un des successeurs se refusait jamais à pareille approbation, l'évêque d'Autun devait l'y forcer.

Henri, évêque d'Autun, donna depuis au même hôpital cinq sols de rente (1) sur la paroisse de Saint-Bonnet, et de plus la paroisse de « Gebulis (Gible) pour la tenir et posséder à perpétuité. »

Etienne, évêque d'Autun, du consentement et à la prière de son Chapitre, lui donna également, en 1176, l'église de Valetij de Vauzelles (Veuzelles) (2).

Prieuré de Grammont.

Le prieuré de Grammont fut établi par Guichard, sire de Beaujeu, dans la paroisse de Blacé. Il était sous la dépendance du grand prieur de Saint-Etienne-de-Limoges, et jouissait comme dotation d'une partie du péage de Saint-George-de-Rencins. Voilà tout ce que rapporte Louvet à ce sujet (3). L'Almanach de Lyon de 1760, au mot Grammont dit : Ancien prieuré dans la paroisse d'Arnas.

Monastère de Grelonges.

Pour faire une position aux innombrables orphelines dont les Croisades avaient dispersé les familles et ruiné les fortunes, Guichard fonda, dans l'île de Grelonges, sur la Saône, un monastère pour douze pauvres filles de gentils-hommes dotées d'autant de prébendes (4).

(1) S'il s'agit du sol de France, sol royal, cette donation représenterait 7 f. 75 de rente.

(2) Louvet, *Hist. man.* 2^e part. chap. 3, art. Aigueperse.

(3) Louvet, *Hist. man.* 2^e part. chap. 3, art. Blacé.

(4) Boëuf, *Album du Lyonnais* de 1844, p. 43. — De La Carelle, *Hist. du Beaujolais*, 2^e vol. p. 201.